### République française

# Département du Val-d'Oise - Arrondissement de Sarcelles

## VILLE DE SOISY-SOUS-MONTMORENCY

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### Nombre de membres

composant le conseil	33
en exercice	33
présents	
présents par procuration	1
absents	
absents excusés	

OBJET

Election des délégués de la commune auprès de l'association « Loisirs et Culture » Le 11 juin 2020, à 21 heures, le Conseil Municipal de Soisy-sous-Montmorency, dûment convoqué par M. le Maire le 5 juin 2020, s'est assemblé au gymnase Schweitzer sous la présidence de M. STREHAIANO, Maire, Vice-président délégué du Conseil départemental.

PRESENTS: M. Thevenot, Mme Krawezyk, M. Surie, Mme Bitterli, M. Marcuzzo, Mme Umnus, M. Verna, Mme Mary, MM. Naudet, About, Dachez, Desrivières, Mmes Roy, Cogné, M. Deluchey, Mmes Brasset, Fayol da Cunha, MM.Zontone, Zakaria, Poisson, Mmes Oziel, Jason, Mebrek, MM. Malnati, Francine, Delaroche, Mme Baas, M. Bekare, Mme Chenieux, M. Duranteau, Mme David.

PRESENTS PAR PROCURATION: M. David CORCEIRO

ABSENTS:

**ABSENTS EXCUSES:** 

SECRETAIRE: M. Christian DACHEZ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

095-219505989-20200611-DEL2020061112-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/06/2020 Affichage : 17/06/2020

#### LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2121-21 et L2121-33,

VU les statuts de l'association « Loisirs et Culture »,

CONSIDERANT que les statuts de l'Association prévoient la désignation de trois (3) représentants de la Ville pour la représenter en son sein,

VU la note explicative de synthèse et sur proposition de M. le Maire,

APRES en avoir délibéré,

PROCEDE, nominativement, à la désignation de 3 représentants pour l'association « Loisirs et Culture ».

#### SONT candidats:

- Patricia Umnus
- Pascale Cogné
- Franck Zontone

Une seule candidature ayant été déposée pour chaque poste à pourvoir, les nominations prennent effet immédiatement dans l'ordre de la liste.

H

# SONT élus représentants pour l'association « Loisirs et Culture » :

- Patricia Umnus
- Pascale Cogné
- Franck Zontone

Le Maire, Vice-président délégué du Conseil départemental,

Luc STREHAIA

Transmis en Sous-Préfecture de Sarcelles le : 17 JUIN 2020 Affiché et/ou notifié le : 17 JUIN 2020 La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Cergy-Portoise dans un délai de 2 mois à compter de la date du « rendu exécutoire » mentionnée sur le présent acte.